

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 JUILLET 2020

=====

L'an deux mille Vingt le dix Juillet à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Aranc(Ain), se sont réunis, sous la présidence du maire Monsieur Daniel Mathieu, sur la convocation qui leur a été adressée le 3 juillet 2020.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Présents : Daniel MATHIEU, Nathalie VARIGNIER, Joël GROBAS, Pascale AGATY, Dominique BESSON, Sophie DUMAS, Sandrine PERRIN, Jean-Pierre MONTJOUVENT, Patrick ORAISON, Lionel TALON, Monique PALLET.

Nombre de votants en début de séance : 11

Madame Sophie Dumas est nommée secrétaire de séance.

DESIGNATION DES DELEGUES POUR LE VOTE DES SENATORIALES

Après discussion les délégués désignés sont :

TITULAIRE : Daniel MATHIEU

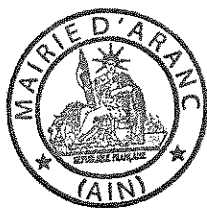
1^{ER} SUPPLEANT : Nathalie VARIGNIER

2^e SUPPLEANT : Joël GROBAS

3^e SUPPLEANT : Pascale AGATY

La séance est levée à 21 h 30

Le Maire,



A large, handwritten signature in black ink, appearing to be "D. Mathieu", is written over a faint circular outline.

D. MATHIEU